

Compte Rendu
Assemblée Générale Copropriétaire

Date : le 7 août 2020

Personnes Présentes :

Personnes Absentes :

Le nombre de millièmes est suffisant, 591, pour passer au vote.

1) Reprise logement

la succession en indivision.

2) Trésorerie : voté à l'unanimité :

prend le relais en tant que trésorière et garde la signature sur le compte.

3) Etanchéité cheminée et remplacement tuiles cassées

Voté à l'unanimité :

- L'expertise sur les dégâts dans les parties communes (escalier n°10) par l'assurance de l'immeuble AXA : dès que possible. Aux bons soins de directement concerné par les dégâts. Il lui a été remis le dossier AXA.
- Choix de l'artisan : le devis n° 70 d'un montant de 804 euros TTC de l'entreprise Marius Istrate.
- Démarrage des travaux : dans un souci de bonne gestion des comptes, dès que les appels de fond sont à jour, la copropriété prendra contact avec l'entreprise Marius Istrate.

Pour rappel reste à payer :

- De la 144 euros pour l'année 2020
- manque les mensualités de juin, juillet, août soit : 66.25 euros

4) Voté à l'unanimité

Le recours à l'ADIL pour se professionnaliser dans la gestion de l'immeuble : dès que possible.

Fin de l'assemblée à 15h30.

Fait à Avignon, le 15 août 2020. Signature secrétaire